Retrait de la notification d'une opération de concentration

(Affaire M.9559 — Telefónica/Prosegur/Prosegur Alarmas España)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2020/C 6/03)

Règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil

Le 27 novembre 2019, la Commission européenne a reçu notification ([1]), conformément à l'article 4 du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil (le «règlement sur les concentrations»), d'un projet de concentration.

Le 20 décembre 2019, les parties notifiantes ont informé la Commission du retrait de leur notification.

([1]) Publication au *Journal officiel de l'Union européenne* C 412 du 9.12.2019, p. 21.